

1. Présentation générale

1.1 – Objectifs et débouchés de la formation

Objectifs

La licence de sociologie propose une initiation théorique générale à la sociologie articulée sur une solide formation à l'enquête empirique. Les enseignements dispensés se proposent de fournir aux étudiants les outils conceptuels et les techniques méthodologiques de base leur permettant de décrypter, analyser et mettre en perspective les principaux problèmes sociaux auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines. Ils visent à encourager la réflexion personnelle, l'esprit critique et l'autonomie dans le travail.

La licence de sociologie se donne pour objectif pédagogique l'apprentissage des principaux concepts de la discipline, leur repérage dans l'histoire de la pensée sociologique, leur mise en perspective dans quelques grands domaines de la sociologie et une formation méthodologique approfondie assurant l'équilibre entre les deux formes principales d'enquête : l'enquête par questionnaire et l'enquête qualitative de terrain.

Poursuite d'études

Les débouchés sont les masters recherche et professionnel de sociologie proposés par le département de sociologie, les masters genre, science politique, sciences de l'éducation de Paris 8 et plus largement de nombreux autres masters recherche ou professionnel de sciences humaines et sociales, selon leurs modalités de recrutement. Les étudiants peuvent également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation (IUFM, notamment) et vers la préparation des concours de l'Education Nationale (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation pédagogique, etc). Enfin, le département de sociologie de Paris 8 organise en collaboration avec l'université Paris 12 et l'IUFM de Créteil une préparation au CAPES de sciences économiques et sociales.

Débouchés professionnels

Bien que l'accès direct au marché de l'emploi ne soit pas encouragé en fin de licence, les titulaires de la licence de sociologie peuvent envisager une recherche d'emploi dans le domaine des enquêtes et des études socio-démographiques : instituts de sondage, services d'études des entreprises ou des collectivités publiques, bureaux d'études, associations spécialisées dans les enquêtes sociales... Ils peuvent également envisager de postuler à un certain nombre d'emplois relevant des secteurs socio-éducatifs classiques comme des nouveaux métiers du développement social urbain. Ceux-ci connaissent en effet une forte croissance dans les collectivités locales, les transports urbains, le secteur du logement social, le milieu associatif : agents de développement, médiateurs, animateurs de rue, enquêteurs sociaux, correspondants nuit, agents et animateurs d'espaces de concertation, etc.

1.2 – Schéma général des études universitaires (LMD)

Dans le cadre du processus d'harmonisation européenne des études de l'enseignement supérieur, l'Université Paris 8 propose son offre de formation selon le système LMD (Licence – Master – Doctorat). Cette architecture des études s'articule autour de trois grades ou niveaux de sortie :

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

Les diplômes intermédiaires DEUG (bac + 2) et maîtrise (bac + 4) continuent à être délivrés sur demande de l'étudiant.

La Licence de sociologie comprend 3 années (**L1 – L2 – L3**). Elle est organisée en 6 semestres (**S1 à S6**). Chaque semestre représente en moyenne 30 crédits européens dits ECTS – *European Credit Transfer System* – capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis). Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre en France et à l'étranger. La Licence de sociologie totalise 180 crédits européens.

Un cours semestriel est dénommé **Elément Constitutif (EC)**. Il représente 39 heures d'enseignement (3 heures hebdomadaires sur 13 semaines). Au sein du département de sociologie, un EC correspond à 5 ou 6 crédits.

On appelle **Unité d'Enseignement (UE)** le regroupement de plusieurs **EC**.

2 – Structure et contenus de la licence de sociologie

La Licence de sociologie est composée de :

- une majeure (sociologie),
- une mineure externe (discipline complémentaire),
- trois EC libres.

2.1. La majeure de sociologie

La majeure est composée de 12 Unités d'Enseignement (UE) semestrielles réparties selon trois catégories : « Enseignements fondamentaux », « Méthodes et outils » et « Mémoire »

2.1.1. « Enseignements fondamentaux »

Les « Enseignements fondamentaux » comprennent les 11 EC suivants :

- Genèse de la discipline (1 EC)

Cet enseignement aborde les contextes historiques, sociaux et intellectuels dans lesquels est apparue et s'est développée la sociologie ainsi que l'objet de cette discipline. Il présente quelques grands domaines de la sociologie actuelle.

- Formes de catégorisation de la société française contemporaine (1 EC)

Cet enseignement s'attache à décrire la société française contemporaine en accordant une attention particulière aux évolutions qui l'ont marquée depuis une cinquantaine d'années. Il présente, en les discutant, les catégories, nomenclatures et classifications utilisées en sociologie.

- Introduction à la démographie (1 EC)

Après une présentation de l'objet de la démographie, cet enseignement s'intéresse à la constitution des principales sources de données (recensement, état civil, registres de population, grandes enquêtes) et aux types d'analyse que l'on peut en tirer. Il aborde l'histoire de la population française et quelques questions démographiques d'actualité : vieillissement, sida, avortement et contraception, migrations internationales, évolution de la population mondiale...

- Grands courants de la sociologie et de l'anthropologie (2 EC)

Les deux enseignements proposés sous cet intitulé rendent compte de quelques unes des perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie pour interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

- Lecture de textes classiques (1 EC)

A partir de l'étude d'ouvrages ou d'articles classiques de sociologie ou d'anthropologie, l'objectif de cet enseignement est de consolider les capacités de lecture de textes théoriques, c'est-à-dire de dégager leurs questionnements, de repérer leur argumentation et de saisir la portée des thèses soutenues.

- Présentation et analyse d'une grande enquête (1 EC)

Cet enseignement repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats.

- Questions de sociologie et domaines de l'anthropologie (4 EC)

Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines d'études spécialisés de la sociologie ou de l'anthropologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets sur les pratiques sociales.

2.1.2. « Méthodes et outils »

Les enseignements « Méthodes et outils » comprennent les 11 EC suivants :

- 6 EC « Enseignements méthodologiques »

- Présentation des méthodes de la sociologie (1 EC)

Les sociologues, dans leur pratique, ont recours à différentes méthodes de recueil des données : questionnaires, entretiens, observations, collecte de sources écrites. Cet enseignement présente ces dispositifs d'enquête dans leur diversité en relation avec la construction d'un objet de recherche et aborde les questions théoriques et pratiques liées au traitement des données recueillies.

- Pratiques du terrain (3 EC)

Les trois enseignements proposés sous cette rubrique visent à approfondir les principales méthodes d'investigation sociologique et anthropologique présentées de manière globale au cours du semestre d'orientation, en proposant aux étudiants de se confronter à des exercices pratiques de recueil et de traitement de données.

- Lecture et traitement des catégories statistiques - 1 et 2 (2 EC)

L'enseignement « Lecture et traitement des catégories statistiques – 1 » est une introduction à la statistique descriptive. Il insiste autant sur le sens des données que sur les méthodes de calcul. Il accorde une attention particulière à la rédaction des résultats statistiques et des conclusions sociologiques.

L'enseignement « Lecture et traitement des catégories statistiques – 2 » fait suite au précédent. Après une révision des principales techniques de la statistique descriptive, il propose une introduction à la statistique inférentielle. Il insiste autant sur le sens des données que sur les méthodes de calcul et accorde une attention particulière à la rédaction des résultats statistiques et des conclusions sociologiques.

- 3 EC « Acquisition d'outils »

- Méthodes du travail universitaire (1 EC)

Les études de sociologie supposent la maîtrise de certains savoir-faire : recherche documentaire, analyse et résumé de textes théoriques, construction d'une argumentation, compte rendu d'entretiens et d'observations, prise de notes, rédaction et présentation de rapports. Cet enseignement permet aux étudiants d'évaluer leurs compétences dans ces domaines et leur donne des indications sur la manière de les améliorer par un travail personnel.

- Informatique - 1 et 2 (2 EC)

L'EC « Informatique 1 » consiste en l'apprentissage des techniques informatiques de base : traitement de texte, tableur, navigation internet, etc...

Attention : l'inscription à cet EC se fait dans le département « Informatique Pour Tous ».

L'EC « Informatique 2 », proposé par le département de sociologie, initie au maniement de logiciels de traitement d'enquêtes sociologiques sur des fichiers déjà saisis ou éventuellement proposés par des

participants. Les principales étapes du traitement des données sont abordées : tris à plat, traitement des variables numériques, tris croisés, recodages, filtres et sous-populations, principaux graphiques.

Attention : l'inscription à cet EC se fait dans le département « Sociologie ». L'inscription implique la validation préalable de l'EC « Informatique 1 ».

- 2 EC « Enseignements linguistiques »

Les étudiants doivent choisir une seule langue pour valider les deux EC « Enseignements linguistiques ». L'EC « Enseignement linguistique – 2 » doit être de niveau supérieur à l'EC « Enseignement linguistique – 1 ».

L'apprentissage de la langue choisie peut être renforcé ou une seconde langue peut être étudiée, dans le cadre des trois EC libres prévus dans la formation (cf. 2.3).

L'anglais et l'allemand permettent de mieux appréhender certains textes théoriques classiques, l'anglais de prendre connaissance des publications internationales actuelles.

D'autres langues proposées au sein de l'université (arabe, berbère, portugais, etc.) peuvent être choisies en raison de l'intérêt qu'elles présentent pour mener à bien certaines enquêtes de terrain.

➔ **Attention** : Les inscriptions dans les EC de langue se font auprès des départements concernés et supposent des tests de niveau préalables organisés dès le début du mois de septembre.

Concernant l'anglais : inscription impérative aux tests par internet : 14 et 15 septembre 2006
déroulement des tests : 20 – 22 septembre 2006
inscription aux EC de niveau 6 (DEPA) : 28 septembre 2006
inscription aux EC de niveaux 3,4 et 5 (CATD) : 29 septembre 2006

2.1.3. « Mémoire de licence »

Le mémoire de licence est le résultat d'un travail de recherche personnel, tutoré dans le cadre d'un atelier, articulé ou non sur un stage, sous la responsabilité d'un directeur de mémoire choisi par l'étudiant. Il est réalisé au cours de la troisième année de licence.

➔ Pour une présentation détaillée du mémoire de licence, voir dans cette partie le point 4.6.3. (UE « mémoire »)

2.2. La Mineure

L'obtention de la Licence de sociologie suppose la validation d'une demi-mineure externe, dans une discipline autre que la sociologie. Cette demi-mineure correspond à 30 crédits européens.

Elle peut être choisie parmi les demi-mineures ou mineures suivantes, proposées par l'Université Paris 8 : « **anthropologie** », « **droit** », « **études africaines** », « **géographie** », « **histoire des sciences** », « **philosophie contemporaine** », « **psychologie** », « **science politique** ».

Sous réserve d'un accord des départements concernés en vue de la validation d'une demi-mineure (30 crédits européens), les mineures suivantes peuvent également être choisies : « **allemand** », « **anglais** », « **communication** », « **économie et gestion** », « **métiers de l'enseignement** ». Ces mineures totalisent 60 crédits selon une progression pédagogique cohérente construite sur les trois années de la licence. Les étudiants souhaitant poursuivre l'une de ces mineures au delà de la deuxième année peuvent valider, dans le cadre de la licence de sociologie, leurs trois EC libres parmi les enseignements de troisième année de la mineure choisie.

Le département d'histoire ne propose pas de mineure ni de demi-mineure formalisée. Les étudiants intéressés par cette discipline et souhaitant valider leur demi-mineure en **histoire** doivent se renseigner directement auprès du secrétariat concerné et explorer la possibilité de s'inscrire à un nombre suffisant d'EC d'histoire pour totaliser 30 crédits européens.

De même, certains enseignements proposés par le département Communication/FLE peuvent s'avérer particulièrement utiles pour des étudiants non francophones souhaitant renforcer leurs compétences en « Français Langue Etrangère » ou pour des étudiants francophones éprouvant le besoin de renforcer leurs compétences en méthodologie du travail universitaire. Ces enseignements ne sont pas organisés en mineure ou demi-mineure formalisées comme telles. Dès lors qu'ils totalisent 30 crédits européens, ces enseignements peuvent être validés comme demi-mineure par le département de sociologie. Les étudiants intéressés sont priés de prendre contact, au préalable, avec les responsables de la licence afin d'obtenir leur accord.

Pour disposer de plus de précisions sur le contenu et l'organisation des mineures, les étudiants sont invités à consulter le « **Guide des mineures externes de licence** » réalisé par la coordination LMD et le SCUIO, disponible au bureau d'accueil de l'Université (Hall d'entrée) et à se renseigner auprès des secrétariats des disciplines concernées.

➔ **Attention** : Les inscriptions dans les mineures se font auprès des secrétariats des disciplines concernées

➔ **Attention** : La mineure anthropologie est assurée par le département de sociologie. Consulter la brochure de la mineure, le panneau d'affichage de la mineure et le site internet du département de sociologie.

2.3. Les EC libres

Les EC libres représentent 15 crédits correspondant à 3 EC. Ils peuvent être choisis dans un ou plusieurs départements de l'Université Paris 8, y compris le département de sociologie.

Ces EC peuvent permettre de renforcer les enseignements de la majeure, notamment les parcours de formation, les enseignements de la mineure ou encore les enseignements linguistiques.

Ils peuvent également permettre, dans le cadre d'une réorientation en sociologie, la validation d'EC obtenus précédemment dans une autre discipline.

Les EC libres permettent également, sous certaines conditions, la validation d'enseignements effectués à l'extérieur de Paris 8.

2.4. Parcours de formation

Les étudiants désireux d'engager une première spécialisation, au cours de la licence de sociologie, peuvent suivre les enseignements proposés dans le cadre de l'un des quatre parcours de formation suivants :

- Parcours renforcé « **anthropologie** », présenté dans une brochure spécifique.
 - ➔ Responsable : Aline HEMOND (ahemond@univ-paris8.fr)
- Parcours « **Travail et organisation** »
 - ➔ Responsable : Régine BERCOT (regine.bercot@numericable.fr)
- Parcours « **Développement social** »
 - ➔ Responsable : Michel JOUBERT (michel.joubert@wanadoo.fr)
- Parcours « **Education et culture** »
 - ➔ Responsable : Rémy PONTON (remyponton@yahoo.fr)

➔ Les étudiants intéressés par l'un de ces parcours de formation contactent son responsable

3. Organisation du cursus

3.1. Progression pédagogique semestrielle

La progression pédagogique présentée dans le tableau ci-dessous doit être respectée. Un étudiant inscrit en L2 doit prioritairement suivre les EC non obtenus du semestre 1 et du semestre 2. De même un étudiant inscrit en L3 doit prioritairement suivre les EC non obtenus des semestres 1, 2, 3 et 4.

Semestre	Unités d'enseignement semestrielles	Intitulés des enseignements (EC)	Crédits (ECTS)
Semestre 1 (Orientation)	Enseignements Fondamentaux - 1	Genèse de la sociologie	6
		Formes de catégorisation de la société française	5
	Méthodes et Outils - 1	Présentation des méthodes de la sociologie	5
		Méthodes du travail universitaire	5
	Mineure - 1	EC - 1	5
EC - 2		5	
Semestre 2	Enseignements Fondamentaux - 2	Questions de sociologie et domaines de l'anthropo - 1	6
		Introduction à la démographie	6
	Méthodes et Outils - 2	Lecture et traitement des catégories statistiques - 1	6
		Informatique - 1	5
	Mineure - 2	EC - 3	5

Semestre 3	Enseignements Fondamentaux - 3	Grands courants de la sociologie et de l'anthropo - 1	6
		Questions de sociologie et domaines de l'anthropo - 2	6
	Méthodes et Outils - 3	Pratique du terrain - 1	6
		Enseignement linguistique - 1	5
	Mineure - 3	EC - 4	5
EC - 5		5	
Semestre 4	Enseignements Fondamentaux - 4	Lecture de textes classiques	6
		Présentation et analyse d'une grande enquête	6
	Méthodes et Outils - 4	Lecture et traitement des catégories statistiques - 2	6
		Enseignement linguistique - 2	5
	Mineure - 4	EC - 6	5

Semestre 5	Enseignements Fondamentaux - 5	Questions de sociologie et domaines de l'anthropo - 3	6
		Grands courants de la sociologie et de l'anthropo - 2	6
	Méthodes et Outils - 5	Pratique du terrain - 2	6
		Pratique du terrain - 3	6
		Informatique - 2	5
Semestre 6	Enseignements Fondamentaux - 6	Questions de sociologie et domaines de l'anthropo - 4	6
	Mémoire	Mémoire et atelier	10
	UE de 3 EC Libres	EC libre 1	5
		EC libre 2	5
EC libre 3		5	

3.2. L'organisation semestrielle

En général, un semestre comporte trois unités d'enseignements (UE), composées chacune de deux éléments constitutifs (EC). Certaines UE peuvent cependant être composées d'un seul EC ou de 3 EC.

L'objectif de cette organisation semestrielle est de permettre l'acquisition et la capitalisation des EC et des UE selon les règles de compensation suivantes (cf. règles de scolarité dans le point 5 de la partie « Formalités administratives et pédagogiques ») :

- 1 EC est acquis dès lors que la note obtenue est égale ou supérieure à 10 ou dès lors que la moyenne de l'UE dont il fait partie est égale ou supérieure à 10.
- 1 UE est acquise dès lors que la moyenne des EC qui la composent est égale ou supérieure à 10 ou dès lors que la moyenne de la totalité des UE du semestre est égale ou supérieure à 10.

Un étudiant n'ayant pas validé un EC à la première ou à la deuxième session selon les règles de compensation définies ci-dessus doit impérativement se réinscrire à l'EC non validé.

3.3. Modalités de passage en L2 et L3

Conformément aux règles de scolarité reproduites dans le point 5 de la partie « Formalités administratives et pédagogiques » :

- L'inscription en L2 est possible à partir de l'obtention de 30 crédits européens (ECTS)
- L'inscription en L3 est possible à partir de l'obtention de 90 crédits européens (ECTS)

4 – Intitulés et horaires des enseignements assurés par le département de sociologie

Rappel important

Les 2 EC « Enseignements linguistiques » sont assurés par les départements de langue.

L'EC « Informatique 1 » est assuré par le département « Informatique pour tous ».

Les 5 ou 6 EC de mineure sont assurés par les départements des disciplines concernées, à l'exception de la mineure anthropologie assurée par le département de sociologie.

Pour prendre connaissance des descriptifs et des horaires de ces enseignements ainsi que pour s'y inscrire, s'adresser aux secrétariats des départements concernés.

4.1. Semestre 1 : semestre d'orientation

4.1.1. UE « Fondamentaux –1 »

- **1 EC « Genèse de la discipline »**

Au premier semestre :

- Lundi 12h-15h : Michel JOUBERT
- Mardi 12h-15h : Rémy PONTON
- Jeudi 12h-15h : Françoise DUROUX
- Vendredi 15h-18h : Charles SOULIE

Au second semestre

- Vendredi 12h-15h : Christian WECKERLE

- **1 EC « Formes de catégorisation de la société française contemporaine »**

Au premier semestre :

- Mercredi 12h-15h : Claire LEVY-VROELANT
- Mercredi 18h-21h : Christelle AVRIL
- Jeudi 18h-21h : Néhara FELDMAN
- Samedi 11h-14h : Adrienne LINOSSIER

Au second semestre :

- Lundi 12h-15h : Léonie HENAUT

4.1.2. UE « Méthodes et outils – 1 »

- **EC « Présentation des méthodes de la sociologie**

Au premier semestre :

- Lundi 15h-18h : Françoise de BARROS
- Mercredi 9h-12h : Martine NAFFRECHOUX
- Mercredi 15h-18h : Anne Julie AUVERT
- Jeudi 9h-12h : Claudette LAFAYE
- Vendredi 9h-12h : Baptiste COULMONT

Au second semestre :

- Lundi 15h-18h : Christian WECKERLE

- **EC « Méthodes du travail universitaire »**

Au premier semestre :

- Lundi 9h-12h : Delphine GARDEY
- Lundi 18h-21h : Néhara FELDMAN
- Mardi 9h-12h : Françoise de BARROS
- Mercredi 12h-15h : Mirabelle BIHENG
- Vendredi 12h-15h : Marie MENOIRET
- Samedi 9h-12h : Michel SAMUEL

Au second semestre :

- Mardi 15h-18h : Josette TRAT

4.1.3. UE « Mineure – 1 »

- *2 EC : intitulés et horaires disponibles auprès du département organisant la mineure choisie*

Fin du semestre 1 : confirmation de la discipline majeure ou réorientation

Au terme du semestre d'orientation, les étudiants peuvent confirmer le choix de leur discipline majeure (sociologie) ou se réorienter vers une autre majeure proposée par un autre département. Les étudiants dans ce cas sont invités à contacter :

le Service Commun Universitaire
d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants (SCUIO)
bâtiment A, salle 347

Téléphones : 01 49 40 67 15 / 01 49 40 67 16 / 01 49 40 67 17

4.1.4. Emploi du temps provisoire du semestre d'orientation (premier semestre 2006-2007)

jours Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h–12h	Méthodes du travail universitaire <i>(D. Gardey)</i>	Méthodes du travail universitaire <i>(F. de Barros)</i>	Présentation des méthodes de la sociologie <i>(C. Naffrechoux)</i>	Présentation des méthodes de la sociologie <i>(C. Lafaye)</i>	Présentation des méthodes de la sociologie <i>(B. Coulmont)</i>	Méthodes du travail universitaire <i>(M. Samuel)</i>
12h–15h	Genèse de la sociologie <i>(M. Joubert)</i>	Genèse de la sociologie <i>(R. Ponton)</i>	Méthodes du travail universitaire <i>(M. Biheng)</i> Catégorisation de la France contempor. <i>(C. Lévy-Vroelant)</i>	Genèse de la sociologie <i>(F. Duroux)</i>	Méthodes du travail universitaire <i>(M. Ménoret)</i>	Catégorisation de la France contempor <i>(A. Linossier)</i>
15h–18h	Présentation des méthodes de la sociologie <i>(F. de Barros)</i>		Présentation des méthodes de la sociologie <i>(A.J. Auvert)</i>		Genèse de la sociologie <i>(C. Soulié)</i>	
18h–21h	Méthodes du travail universitaire <i>(N. Feldman)</i>		Catégorisation de la France contempor <i>(C. Avril)</i>	Catégorisation de la France contempor <i>(N. Feldman)</i>		

4.1.5. Emploi du temps provisoire du semestre d'orientation (second semestre 2006-2007)

jours Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h						
12h-15h	Catégorisation de la France contemporaine <i>(L. Hénaut)</i>				Genèse de la sociologie <i>(C. Weckerlé)</i>	
15h-18h	Présentation des méthodes de la sociologie <i>(C. Weckerlé)</i>	Méthodes du travail universitaire <i>(J. Trat)</i>				
18h-21h						

4.2. Semestre 2

Attention !

Les étudiants qui ont confirmé leur choix de la « Majeure Sociologie » doivent avoir validé les quatre enseignements « Genèse de la discipline », « Formes de catégorisation de la société française contemporaine », « Présentation des méthodes de la sociologie », « Expression écrite et orale » avant de suivre les enseignements proposés dans le semestre 2.

Les étudiants qui n'auraient pas validé, au cours du semestre d'orientation, un ou plusieurs de ces quatre EC doivent prioritairement s'inscrire dans le ou les EC du semestre d'orientation non validé(s).

4.2.1. UE « Fondamentaux-2 »

• Questions de sociologie et domaines de l'anthropologie – 1

Au premier semestre :

- Lundi 12h-15h : Christian WECKERLE
 - *Sociologie de la communication sur les lieux de travail*
- Mercredi 9h-12h : Véronique PETIT
 - *Systèmes migratoires et mobilités internationales*
- Mercredi 18h-21h : Tiphaine BARTHELEMY
 - *Sociologie de la famille et anthropologie de la parenté*
- Jeudi 12h-15h : Michel JOUBERT
 - *Introduction à la sociologie de la santé*

Au second semestre :

- Lundi 15h-18h : Françoise de BARROS
 - *Introduction à la sociologie de l'immigration*
- Mardi 12h-15h : Claire LEVY-VROELANT
 - *Sociologie de la ville*
- Mardi 15h-18h : Régine BERCOT
 - *La construction du lien social au travail*
- Jeudi 9h-12h : Josette TRAT
 - *Les rapports sociaux de sexe*
- Jeudi 12h-15h : Françoise DUROUX
 - *Les avatars du genre*
- Vendredi 12h-15h : Ingolf DIENER
 - *Anthropologie économique et écologie*

- **Introduction à la démographie**

Au premier semestre :

- Mardi 12h-15h : Claire LEVY-VROELANT

Au second semestre :

- Mercredi 9h-12h : Véronique PETIT
- Mercredi 15h-18h : Roser CUSSO
- Jeudi 15h-18h : Roser CUSSO

4.2.2. UE « Méthodes et outils – 2 »

- **Lecture et traitement de catégories statistiques - 1**

Au premier semestre :

- Jeudi 15 h-18h : Jacques SIRACUSA

Au second semestre :

- Lundi 9h-12h : Léonie HENAUT
- Mardi 18h-21h : Rémy PONTON
- Jeudi 18h-21h : Léonie HENAUT

- **Informatique - 1**

- *1 EC : intitulés et horaires disponibles auprès du département Informatique pour tous (IPT)*

4.2.3. UE « Mineure – 2 »

- *1 EC : intitulés et horaires disponibles auprès du département organisant la mineure choisie*

4.2.4. Emploi du temps provisoire du semestre 2 (premier semestre 2006-2007)

jours Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h–12h			Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Syst. migrat et mobilités internationales <i>(V. Petit)</i>			
12h–15h	Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Socio de la com sur les lieux de travail <i>(C. Weckerlé)</i>	Introduction à la démographie <i>(C. Lévy-Vroelant)</i>		Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Introduction à la sociologie de la santé <i>(M. Joubert)</i>		
15h–18h				Lecture et traitement des catégories statistiques-1 <i>(J. Siracusa)</i>		
18h–21h			Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Socio de la famille et anthropo de la parenté <i>(T. Barthélémy)</i>			

4.2.5. Emploi du temps provisoire du semestre 2 (second semestre 2006-2007)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h	Lecture et traitement des catégories statistiques-1 <i>(L. Hénaut)</i>		Introduction à la démographie <i>(V. Petit)</i>	Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Les rapports sociaux de sexe <i>(J. Trat)</i>		
12h–15h		Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Sociologie de la ville <i>(C. Lévy-Vroelant)</i>		Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Les avatars du genre <i>(F. Duroux)</i>	Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Anthropo économique et écologie <i>(I. Diener)</i>	
15h–18h	Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Introduction à la socio de l'immigration <i>(F. de Barros)</i>	Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 lien social au travail <i>(R. Bercot)</i>	Introduction à la démographie <i>(R. Cusso)</i>	Introduction à la démographie <i>(R. Cusso)</i>		
18h–21h		Lecture et traitement des catégories statistiques-1 <i>(R. Ponton)</i>		Lecture et traitement des catégories statistiques-1 <i>(L. Hénaut)</i>		

4.3. Semestre 3

Attention !

➔ Les étudiants de L2, inscrits en Licence de sociologie en 2005-2006, doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 et 2 non obtenus en 2005-2006

4.3.1. UE « Fondamentaux-3 »

• Grands courants de la sociologie et de l'anthropologie - 1

Au premier semestre :

- Lundi 15h-18h Tiphaine BARTHELEMY
 - *De l'évolutionnisme au marxisme*
- Lundi 18-21h : Françoise de BARROS
 - *Approches constructivistes du monde social*
- Mardi 15h-18h : R. BERCOT
 - *Perspectives théoriques sur les processus de socialisation*
- Jeudi 15h-18h : C. DARGENT
 - *La sociologie de Max Weber et ses prolongements*

Au second semestre :

- Vendredi 9h-12h : Marie MENOIRET
 - *Introduction à la sociologie américaine*

• Questions de sociologie et domaines de l'anthropologie – 2

Au premier semestre :

- Lundi 12h-15h : Christian WECKERLE
 - *Sociologie de la communication sur les lieux de travail*
- Mercredi 9h-12h : Véronique PETIT
 - *Systèmes migratoires et mobilités internationales*
- Mercredi 18h-21h : Tiphaine BARTHELEMY
 - *Sociologie de la famille et anthropologie de la parenté*
- Jeudi 12h-15h : Michel JOUBERT
 - *Introduction à la sociologie de la santé*

Au second semestre :

- Lundi 15h-18h : Françoise de BARROS
 - *Introduction à la sociologie de l'immigration*
- Mardi 12h-15h : Claire LÉVY-VROELANT
 - *Sociologie de la ville*
- Mardi 15h-18h : Régine BERCOT
 - *La construction du lien social au travail*
- Jeudi 9h-12h : Josette TRAT
 - *Les rapports sociaux de sexe*
- Jeudi 12h-15h : Françoise DUROUX
 - *Les avatars du genre*
- Vendredi 12h-15h : Ingolf DIENER
 - *Anthropologie économique et écologie*

4.3.2. UE « Méthodes et outils – 3 »

- **Pratiques du terrain - 1**

Au premier semestre :

- Lundi 12h-15h : Jean François LAE
 - *Observation d'espaces publics*
- Mardi 15h-18h : Josette TRAT
 - *Entretien*
- Mardi 18h-21h : Rémy PONTON
 - *Questionnaire*
- Mercredi 15h-18h : Véronique PETIT
 - *Enquêter sur les migrations internationales, ici et là-bas*

Au second semestre :

- Vendredi 12h-15h : Anne Julie AUVERT
 - *Entretien*

- **Enseignements linguistiques - 1**

- *Organisation et horaires disponibles auprès du département proposant l'enseignement linguistique choisi. Attention : certains départements organisent des tests de niveau préalables à toute inscription !*

4.3.3. UE « Mineure – 3 »

- *2 EC : intitulés et horaires disponibles auprès du département organisant la mineure choisie*

4.3.4. Emploi du temps provisoire du semestre 3 (premier semestre 2006-2007)

jours Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h–12h			<p>Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Syst. migrat et mobilités internationales (<i>V. Petit</i>)</p> <p>Grands courants -1 La socio de Max Weber et ses prolongements (<i>C. Dargent</i>)</p>			
12h–15h	<p>Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Com sur lieux de travail (<i>C. Weckerlé</i>)</p> <p>Pratique du terrain-1 Observation d'espaces publics (<i>JF Laé</i>)</p>			<p>Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Introduction à la sociologie de la santé (<i>M. Joubert</i>)</p>		
15h–18h	<p>Grands courants -1 De l'évolutionnisme au marxisme (<i>T. Barthélémy</i>)</p>	<p>Pratique du terrain-1 Entretien (<i>J. Trat</i>)</p> <p>Grands courants -1 Perspect. théoriques sur les processus de socialisation (<i>R. Bercot</i>)</p>	<p>Pratique du terrain-1 Enquêter sur les migrations internationales ici et là-bas (<i>V. Petit</i>)</p>			
18h–21h	<p>Grands courants -1 Approches constructivistes du monde social (<i>F. de Barros</i>)</p>	<p>Pratique du terrain-1 Questionnaire (<i>R. Ponton</i>)</p>	<p>Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Socio de la famille et anthropo de la parenté (<i>T. Barthélémy</i>)</p>			

4.3.5. Emploi du temps provisoire du semestre 3 (second semestre 2006-2007)

jours Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h–12h				Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Les rapports sociaux de sexe <i>(J. Trat)</i>	Grands courants -1 Introduction à la sociologie américaine <i>(M. Ménoret)</i>	
12h–15h		Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Sociologie de la ville <i>(C. Lévy-Vroelant)</i>		Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Les avatars du genre <i>(F. Duroux)</i>	Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Anthro économique et écologie <i>(I. Diener)</i> <hr/> Pratique du terrain-1 Entretien <i>(AJ Auvert)</i>	
15h–18h	Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 Introduction à la socio de l'immigration <i>(F. de Barros)</i>	Questions sociologie Domaine anthrop-1&2 lien social au travail <i>(R. Bercot)</i>				
18h–21h						

4.4. Semestre 4

Attention !

➔ Les étudiants de L3, inscrits en Licence de sociologie en 2005-2006, doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1, 2 et 3 non obtenus en 2005-2006

4.4.1. UE « Fondamentaux-3 »

• Lecture de textes classiques

Au premier semestre :

- Vendredi 18h-21h : Baptiste COULMONT
 - *De Durkheim aux auteurs contemporains*

Au second semestre :

- Lundi 12h-15h : Michel JOUBERT
 - *Textes de Durkheim, Goffman et Bourdieu*
- Mardi 9h-12h : Corinne DAVAULT
 - *Textes de Simmel, Weber, Elias, Bourdieu...*
- Vendredi 15h-18h : Clarisse HERRENSCHMIDT
 - *Textes de Goody*
- Samedi 12h-15h : Adrienne LIHOSSIER
 - *Textes de Bourdieu, Durkheim, Marx, Mauss, Simmel, Touraine...*

• Présentation et analyse d'une grande enquête

Au premier semestre :

- Mardi 9h-12h : Corinne DAVAULT
 - *Jeanne Favret-Saada : « Les mots, la mort, les sorts »*

Au second semestre :

- Lundi 9h-12h : Delphine GARDEY
- Mercredi 12h-15h : Mirabelle BIHENG
- Vendredi 15h-18h : Charles SOULIE

4.4.2. UE « Méthodes et outils – 4 »

• Lecture et traitement de catégories statistiques – 2

➔ **Attention** : les étudiants s'inscrivant à cet EC doivent avoir préalablement validé les EC « Lecture et traitement des catégories statistique-1 » et « Informatique-1 ».

Au premier semestre :

- Lundi 9h-12h : Aude BELIARD

Au second semestre :

- Mardi 12h-15h : Rémy PONTON
- Mercredi 15h-18h : Claude DARGENT
- Jeudi 12h-15h : Martine NAFFRECHOUX

- **Enseignements linguistiques - 2**

- *Horaires disponibles auprès du département proposant l'enseignement linguistique choisi*

4.4.3. UE « Mineure – 4 »

- *1 EC : intitulés et horaires disponibles auprès du département organisant la mineure choisi.*

4.4.4. Emploi du temps provisoire du semestre 4 (premier semestre 2006-2007)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h	Lecture et traitement des catégories stat-2 <i>(A. Béliard)</i>	Présentation d'une grande enquête Favret-Saada : les mots, la mort, les sorts <i>(C. Davault)</i>				
12h–15h						
15h–18h						
18h–21h					Lecture de textes classiques De Durkheim aux auteurs contemporains <i>(B. Coulmont)</i>	

4.4.5. Emploi du temps provisoire du semestre 4 (second semestre 2006-2007)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h	Présentation d'une grande enquête <i>(D. Gardey)</i>	Lecture de textes classiques Simmel, Weber, Elias, Bourdieu... <i>(C. Davault)</i>				
12h–15h	Lecture de textes classiques Durkheim, Goffman et Bourdieu <i>(M. Joubert)</i>	Lecture et traitement des catégories stat-2 <i>(R. Ponton)</i>	Présentation d'une grande enquête <i>(M. Biheng)</i>	Lecture et traitement des catégories stat-2 <i>(M. Naffrechoux)</i>		Lecture de textes classiques Marx, Durkheim, Mauss, Simmel, Touraine, Bourdieu <i>(A. Linnossier)</i>
15h–18h			Lecture et traitement des catégories stat-2 <i>(C. Dargent)</i>		Lecture de textes classiques Goody <i>(C. Herrenschmidt)</i> ----- Présentation d'une grande enquête <i>(C. Soulié)</i>	
18h–21h						

4.5. Semestre 5

Attention !

➔ Les étudiants de L3, inscrits en Licence de sociologie en 2005-2006, doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 à 4 non obtenus en 2005-2006

4.5.1. UE « Fondamentaux-5 »

• Questions de sociologie et domaines de l'anthropologie – 3

Au premier semestre :

- Mercredi 15h-18h : Roser CUSSO
 - *Sociologie de l'éducation : comparaisons internationales*
- Jeudi 9h-12h : Aline HEMOND
 - *Anthropologie esthétique*
- Vendredi 15h-18h : Clarisse HERRENSCHMIDT
 - *Anthropologie linguistique*
- Vendredi 18h-21h : Marie MENOIRET
 - *Sociologie de la santé*

Au second semestre :

- Mardi 9h-12h : Régine BERCOT
 - *L'organisation : entre rationalité et subjectivité*
- Mercredi 18h-21h : Tiphaine BARTHELEMY
 - *Parenté : outils, théories et terrains*
- Jeudi 9h-12h : Claudette LAFAYE
 - *Action collective, action publique*
- Jeudi 18h-21h : Christelle AVRIL
 - *Sociologie du travail*
- Vendredi 18h-21h : Baptiste COULMONT
 - *Sociologie des religions*

• Grands courants de la sociologie et de l'anthropologie - 2

Au premier semestre :

- Mardi 12h-15h : Jean François LAE
 - *Les notions médico-juridiques chez Michel Foucault*
- Vendredi 12h-15h : Christian WECKERLE
 - *L'interactionnisme symbolique*

Au second semestre :

- Lundi 9h-12h : GAZAGNADOU
 - *Progrès, évolutionnisme et diffusionnisme*
- Jeudi 15h-18h Ingolf DIENER
 - *L'école de Francfort*
- Vendredi 9h-12h : Baptiste COULMONT
 - *Contemporary American Sociology*
- Samedi 9h-12h : Michel SAMUEL
 - *L'anthropologie française d'inspiration marxiste*

4.5.2. UE « Méthodes et outils – 5 »

• Pratiques du terrain – 2 et 3

2 EC au choix au premier semestre ou 1 EC au premier semestre et 1 EC au second semestre

Au premier semestre :

- Mardi 9h-12h : Charles SOULIE
 - *Enquête en milieu étudiant : questionnaire recueil (Attention : cet EC se poursuit au second semestre)*
- Mardi 15h-18h : Corinne DAVAUT
 - *Enquête sur la campagne électorale*
- Jeudi 12h-15h : Martine NAFFRECHOUX
 - *Observation des modes de vie*
- Vendredi 9h-12h : Ingolf DIENER et Michel SAMUEL
 - *Enquête de terrain*
- Vendredi 15h-18h : Jean Pierre BRIAND
 - *Entretiens et observations : recueil (Attention : cet EC se poursuit au second semestre)*

Au second semestre :

- Lundi 18h-21h : Jean François LAE
 - *Observations d'espaces publics*
- Mardi 9h-12h : Charles SOULIE
 - *Enquête en milieu étudiant : entretien et observation (Attention : cet EC poursuit le travail engagé au premier semestre)*
- Mercredi 9h-12h : Claude DARGENT
 - *Questionnaire*
- Mercredi 15h-18h : Daniel TERROLLE
 - *Terrain urbain*
- Jeudi 9h-12h : Aline HEMOND
 - *Terrain en anthropologie esthétique*
- Vendredi 15h-18h : Jean Pierre BRIAND
 - *Entretiens et observations : analyse (Attention : cet EC poursuit le travail engagé au premier semestre)*

• Informatique 2

Au premier semestre :

- Lundi 12h-15h : Patrick PARMENTIER
- Mercredi 18h-21h : Arnaud REGNIER
- Jeudi 12h-15h : Jacques SIRACUSA

Au second semestre :

- Jour et horaires non déterminé : Jacques SIRACUSA

4.5.3. Emploi du temps provisoire du semestre 5 (premier semestre 2006-2007)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h		Pratique du terrain 2&3 Enquête en milieu étudiant : questionnaire <i>(C. Soulié)</i>		Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Anthro esthétique <i>(A. Hémond)</i>	Pratique du terrain 2&3 Initiation à l'enquête de terrain <i>(I. Diener et M. Samuel)</i>	
12h–15h		Grands courants -2 Les notions médico-juridiques chez M. Foucault <i>(JF Laé)</i>		Pratique du terrain 2&3 Observation <i>(M. Naffrechoux)</i> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> Informatique 2 <i>(J. Siracusa)</i>	Grands courants -2 L'interactionnisme symbolique <i>(C. Weckerlé)</i>	
15h–18h	Informatique 2 <i>(P. Parmentier)</i>	Pratique du terrain 2&3 Enquête sur la campagne électorale <i>(C Davault)</i>	Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Socio de l'éducation : Comparaisons internat. <i>(R Cusso)</i>		Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Anthro linguistique <i>(C. Herrenschmidt)</i> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> Pratique du terrain 2&3 Entret, observ : recueil <i>(JP Briand)</i>	
18h–21h			Informatique 2 <i>(A. Régnier)</i>		Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Sociologie de la santé <i>(M. Ménoret)</i>	

4.5.4. Emploi du temps provisoire du semestre 5 (second semestre 2006-2007)

jours Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h–12h	<p>Grands courants -2 Progrès, évolutionnisme et diffusionnisme (<i>D. Gazagnadou</i>)</p>	<p>Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 L'organisation entre rationalité et subjectivité (<i>R Bercot</i>)</p> <hr/> <p>Pratique du terrain 3 Enquête en milieu étudiant : entretien (<i>C. Soulié</i>)</p>	<p>Pratique du terrain 2&3 Questionnaire (<i>C Dargent</i>)</p>	<p>Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Action collective, action publique (<i>C. Lafaye</i>)</p> <hr/> <p>Pratique du terrain 2&3 Terrain en anthropo esthétique (<i>A. Hémond</i>)</p>	<p>Grands courants -2 Contemporary American Sociology (<i>B Coulmont</i>)</p>	<p>Grands courants -2 L'anthropologie française d'inspiration marxiste (<i>M. Samuel</i>)</p>
12h–15h						
15h–18h			<p>Pratique du terrain 2&3 Terrain urbain (<i>D. Terrole</i>)</p>	<p>Grands courants -2 L'école de Francfort (<i>I. Diener</i>)</p>	<p>Pratique du terrain 3 Entretien, observ ation : analyse (<i>JP Briand</i>)</p>	
18h–21h	<p>Pratique du terrain 2&3 Observations d'espaces publics (<i>JF Laé</i>)</p>		<p>Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Parenté : outils, théories et terrain</p>	<p>Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Sociologie du travail (<i>C. Avril</i>)</p>	<p>Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Sociologie des religions (<i>B Coulmont</i>)</p>	

4.6. Semestre 6

Attention !

➔ Les étudiants de L3, inscrits en Licence de sociologie en 2005-2006, doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 à 5 non obtenus en 2005-2006

4.6.1. UE « Fondamentaux-6 »

• Questions de sociologie et domaines de l'anthropologie – 4

Au premier semestre :

- Mercredi 15h-18h : Roser CUSSO
 - *Sociologie de l'éducation : comparaisons internationales*
- Jeudi 9h-12h : Aline HEMOND
 - *Anthropologie esthétique*
- Vendredi 15h-18h : Clarisse HERRENSCHMIDT
 - *Anthropologie linguistique*
- Vendredi 18h-21h : Marie MENOIRET
 - *Sociologie de la santé*

Au second semestre :

- Mardi 9h-12h : Régine BERCOT
 - *L'organisation : entre rationalité et subjectivité*
- Mercredi 18h-21h : Tiphaine BARTHELEMY
 - *Parenté : outils, théories et terrains*
- Jeudi 9h-12h : Claudette LAFAYE
 - *Action collective, action publique*
- Jeudi 18h-21h : Christelle AVRIL
 - *Sociologie du travail*
- Vendredi 18h-21h : Baptiste COULMONT
 - *Sociologie des religions*

4.6.2. UE de « 3 EC Libres »

Les 3 EC libres composant cette unité d'enseignement totalisent 15 crédits. Ils peuvent être choisis dans un ou plusieurs départements de l'Université Paris 8, y compris le département de sociologie.

Ces EC peuvent permettre de renforcer les enseignements de la majeure, notamment les parcours de formation, les enseignements de la mineure ou encore les enseignements linguistiques. Ils peuvent également permettre de valider un ou plusieurs enseignements en relation avec le thème du mémoire de licence, y compris, sous certaines conditions, des enseignements suivis dans un établissement extérieur à Paris 8.

4.6.3. UE « Mémoire »

- **Atelier de mémoire de licence**

Au premier semestre :

- Lundi 15h-18h : Claudette LAFAYE
- Mardi 18h-21h : Delphine GARDEY

Au second semestre :

- Mercredi 9h-12h : Martine NAFFRECHOUX

➔ Voir pages 42 et 43 la présentation détaillée du mémoire, la liste des enseignants habilités à diriger des mémoires de licence et leurs principaux thèmes de recherche.

4.6.4. Emploi du temps provisoire du semestre 6 (premier semestre 2006-2007)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h				Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Anthro esthétique <i>(A. Hémond)</i>		
12h–15h						
15h–18h	Atelier mémoire <i>C. Lafaye</i>		Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Socio de l'éducation : Comparaisons internat. <i>(R Cusso)</i>		Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Anthro linguistique <i>(C. Herrenschmidt)</i>	
18h–21h		Atelier mémoire <i>D. Gardey</i>			Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Sociologie de la santé <i>(M. Ménoret)</i>	

4.6.5. Emploi du temps provisoire du semestre 6 (second semestre 2006-2007)

jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires						
9h–12h		Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 L'organisation entre rationalité et subjectivité (<i>R Bercot</i>)	Atelier mémoire (<i>M. Naffrechoux</i>)	Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Action collective, action publique (<i>C. Lafaye</i>)		
12h–15h						
15h–18h						
18h–21h			Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Parenté : outils, théories et terrain	Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Sociologie du travail (<i>C. Avril</i>)	Questions sociologie Domaine anthrop-3 &4 Sociologie des religions (<i>B Coulmont</i>)	

PRESENTATION DETAILLÉE DU MÉMOIRE DE LICENCE

CONTENU DU MÉMOIRE DE LICENCE

Ce travail de recherche, qui porte sur un objet d'étude choisi par l'étudiant, comporte nécessairement :

- une part d'investigations bibliographiques permettant à l'étudiant de construire, de situer et d'étayer le questionnement formulé à propos de l'objet d'étude choisi,
- une part de travail empirique (enquête ethnographique, entretiens, questionnaires, analyse d'un corpus d'archives ou de textes, analyse de données préexistantes, etc...). Si la matière du mémoire est fournie par des textes sociologiques, le mémoire ne doit pas prendre la forme d'un "dossier" documentaire résumant des résultats, mais doit comporter une analyse personnelle des éléments théoriques et méthodologiques confrontés.

UN MÉMOIRE DIRIGÉ PAR UN DIRECTEUR

Les étapes de ce travail (choix et définition du sujet et du terrain, recherche bibliographique, collecte des données, analyse et rédaction) sont suivies et accompagnées par un enseignant du département, choisi par l'étudiant comme directeur de mémoire. Le choix de ce directeur se fait au sein de la liste des enseignants du département de sociologie, située page 43 de la brochure "Licence de sociologie". Cette liste indique les principaux domaines et thèmes de recherche des enseignants du département.

UN MÉMOIRE TUTORÉ AU SEIN D'UN ATELIER

La réalisation du mémoire bénéficie aussi de l'encadrement méthodologique et des conseils fournis dans le cadre d'un "atelier de mémoire" auquel l'étudiant doit s'inscrire et dont il doit suivre plusieurs séances, en fonction de l'organisation de l'atelier.

MEMOIRE ET STAGE PROFESSIONNEL

Les étudiants qui font un stage professionnel encadré par un enseignant du département au cours de l'année de licence peuvent utiliser ce stage comme support de la partie empirique du mémoire. En aucun cas ce dernier ne peut se réduire à un simple rapport de stage, mais devra répondre aux exigences indiquées ci-dessus.

MEMOIRE ET SEJOUR A L'ÉTRANGER

Les étudiants qui passent un semestre à l'étranger peuvent utiliser ce séjour comme support du mémoire, dès lors qu'une analyse sociologique est réalisée. Les modalités d'utilisation du séjour à l'étranger comme support du mémoire sont à discuter avec le directeur de mémoire. Celui-ci est donc à contacter avant le départ.

EXIGENCES FORMELLES

Le mémoire doit être dactylographié (de l'ordre de 15 à 25 pages) et relié. Il doit comporter un sommaire (ou une table des matières) et une bibliographie présentée selon les normes universitaires usuelles. Il est également nécessaire de donner les références précises des citations ou des emprunts.

La page de garde doit comporter tous les éléments d'identification utiles : université, département, titre de la recherche, nature du mémoire, année et session, nom et identifiant de l'étudiant, noms du directeur et du responsable de l'atelier suivi.

EVALUATION

L'évaluation du travail prend en compte l'apport que peut représenter la recherche à un domaine d'étude (travail sociologique), mais aussi la lisibilité du document (travail de rédaction). La note du mémoire est proposée par le directeur, mais elle est enregistrée dans le cadre de l'atelier et doit donc être communiquée au responsable de l'atelier suivi.

Le mémoire est remis en deux exemplaires au directeur de mémoire :

- un exemplaire, annoté de manière détaillée, est rendu à l'étudiant,
- l'autre, comportant une note et une appréciation d'ensemble, est conservé au secrétariat où il peut être consulté.

LISTE DES ENSEIGNANTS ET DES THEMES DE RECHERCHE

Le tableau ci-dessous indique les principaux domaines et thèmes de recherche des enseignants du département de sociologie. Il est destiné à aider les étudiants à choisir un directeur de mémoire.

Enseignants du département de sociologie 2006-2007	Principaux domaines et thèmes de recherche
AVRIL Christelle	Travail (services à la personne), famille, rapports sociaux de sexe
BARTHELEMY Tiphaine	Ethnologie, parenté, famille, transmissions, héritage
BARROS (de) Françoise	Sociologie urbaine, Immigration, sociologie politique et de l'administration
BELIARD Aude	Famille et santé
BERCOT Régine	Travail, organisations, services, réseaux de santé
BRIAND Jean-Pierre	Education, travail, institutions, méthode de l'entretien
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique, anthropologie de la parenté
COULMONT Baptiste	Religions, sexualités, rites
CUSSO Roser	Histoire et sociologie de l'expertise internationale, sociologie de l'éducation, transformation des systèmes démocratiques.
DARGENT Claude	Valeurs, normes et comportements sociaux et politiques - Religion - Identités territoriales
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, protection sociale
DIENER Ingolf	Afrique australe, écologie.
DUROUX Françoise	Etudes féminines.
FELDMAN Néhara	Rapports sociaux de sexe et migrations
GARDET Delphine	Travail, sociologie des employés, sociologie des techniques, études de genre, théories féministes ; genre, science et corps.
GAZAGNADOU Didier	Anthropologie des techniques, anthropologie du Moyen-Orient
HEMOND Aline	Anthropologie esthétique, anthropologie politique
HENAUT Léonie	Travail et groupes professionnels, art et culture
JOUBERT Michel	Santé, risques, toxicomanie, exclusion sociale, politiques locales...
LAE François	Politiques sociales, pauvretés, vulnérabilités, récits de vie
LAFAYE Claudette	Mobilisations associatives, contestations, action publique...
LEVY-VROELANT Claire	Urbanisme, villes, migrations, démographie
MENORET Marie	Santé, maladies, relations médecins-malades
NAFFRECHOUX Martine	Pratiques culturelles, modes de vie, observation.
PARMENTIER Patrick	Pratiques amateurs, vulgarisation scientifique, enquêtes statistiques
PETIT Véronique	Démographie, migrations, pauvreté, planification familiale
PONTON Rémy	Education, culture, sociologie de la littérature, enquête statistique
SAMUEL Michel	Ville, migrations, enquête de terrain
SIRACUSA Jacques	Travail, journalisme, enquête statistique, observation
SOULIE Charles	Education, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain
TERROLLE Daniel	Anthropologie urbaine, anthropologie de la mort, sans domicile fixe
TRAT Josette	Rapports sociaux de sexe, féminisme, mouvements sociaux
WECKERLE Christian	Relations de service et organisation du travail

Formalités administratives et pédagogiques

Calendrier

1. Conditions d'accès

1.1. Inscription en L1

→ Première inscription à Paris 8

Consulter le « Guide de l'étudiant 2006-2007 » de l'Université Paris 8, chapitre « Admission – inscriptions »

→ Réinscription

Pour les étudiants déjà inscrits en L1 en 2005-2006, il y a réinscription en L1 si le nombre de crédits européens (ECTS) obtenus est inférieur à 30.

1.2. Inscription en L2

- Etudiants ayant validé au moins 30 crédits (ECTS) européens.

1.3. Inscription en L3

- Etudiants ayant validé au moins 90 crédits (ECTS) européens.

- Etudiants en reprise d'étude ayant obtenu antérieurement un DEUG complet de sociologie.

**Pour tous les autres cas (transferts, équivalences...),
se renseigner auprès du secrétariat de sociologie (B 348)**

2. Equivalences

Pour obtenir une équivalence en vue d'une inscription en licence (L1, L2, L3), il faut remplir un dossier de demande d'équivalence.

→ Attention : Les dates de retrait et de dépôt du dossier sont impératives.

2.1. Retrait du dossier

Le dossier d'équivalence est disponible au secrétariat de sociologie à partir de début juin 2007.

Ce dossier peut également vous être envoyé à la **condition expresse** de fournir à partir du mois de mai 2007 :

- une enveloppe grand format (21x29), à votre adresse
- 3 timbres à 0,80 euro ou un coupon international équivalent (à insérer à l'intérieur de l'enveloppe).

2.2. Dépôt du dossier

Le dossier rempli doit être retourné au secrétariat de sociologie accompagné de :

- la photocopie de vos diplômes (dans le cas de diplômes étrangers, joindre également la traduction légalisée),
- le programme des études suivies,
- le cas échéant, votre mémoire de recherche,
- le cas échéant, une présentation de votre expérience professionnelle,
- une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

**→ Pour les candidats qui n'ont pas besoin de visa,
date limite de dépôt du dossier : 14 SEPTEMBRE 2007.**

**→ Pour les candidats dont le séjour en France nécessite un visa,
date limite de dépôt du dossier : 29 JUIN 2007.**

ATTENTION : Si vous avez besoin d'une pré-admission pour obtenir votre visa, indiquez-le impérativement sur votre dossier. Cette pré-admission ne vous sera délivrée que si vous êtes admis en L3.

Le dossier COMPLET est à renvoyer ou à déposer au secrétariat des équivalences :

Université Paris 8
Département de sociologie – bureau B 348
2, rue de la Liberté
93 526 Saint-Denis Cedex

Si l'équivalence est accordée, le secrétariat vous fournira à la rentrée une feuille d'admission pédagogique qui vous permettra de faire l'inscription administrative au service des inscriptions (Bât. G, rez-de-chaussée). Les originaux de vos diplômes devront être présentés.

**PAS DE REPONSE
SI LES CONDITIONS CI-DESSUS NE SONT PAS REMPLIES
OU SI LE DOSSIER EST INCOMPLET**

3. Mobilités étudiantes internationales

Le département de Sociologie incite fortement les étudiants à aller suivre des études dans l'une des universités étrangères avec lesquelles Paris 8 a conclu un contrat d'échange et de coopération.

Les connaissances acquises dans les établissements étrangers partenaires sont évaluées par la Commission pédagogique qui délivre ensuite une équivalence afin que l'étudiant puisse terminer son cursus de Licence. Les résultats aux épreuves d'examen ou de contrôle passés dans les universités étrangères sont comptabilisés dans les cursus de Paris 8 à l'aide du système d'équivalence E.C.T.S.

Il existe trois programmes de mobilité pour les étudiants : ERASMUS, MICEFA, CREPUQ

3.1. Le programme européen : Erasmus

Les contacts internationaux de Paris 8 concernent tous les pays européens. Toutefois des contacts privilégiés ont été noués par les sociologues dans les universités suivantes :

- Autriche : Vienne
- Danemark : Copenhague
- Espagne : Madrid (Complutense), Séville
- Finlande : Joensuu
- Grande Bretagne : Manchester, Oxford Brookes
- Hongrie : Budapest (Eotvos Lorand)
- Italie : Rome (La Sapienza), Bologne

Dans le cadre de ce programme, des bourses peuvent être attribuées.

3.2. Les programmes américains : MICEFA et CREPUQ

La MICEFA (Mission inter-universitaire de coordination des échanges franco-américains) propose aux étudiants de toutes les disciplines des séjours dans différentes universités nord-américaines (à New-York et dans divers campus de l'Etat de Californie, par exemple). Il est toutefois conseillé d'attendre la fin de la licence pour envisager ce type de séjour. L'étudiant français ne paie ses droits d'inscription qu'en France et n'est donc pas soumis aux droits de scolarité très élevés des universités américaines. Un examen de langue anglaise est requis (le Toefel).

La CREPUQ (Conférence des recteurs et des présidents d'université du Québec) à laquelle Paris 8 a adhéré propose également des échanges. Les étudiants conservent dans ce cas aussi leur inscription à Paris 8 et ne paient pas de droits au Québec. Les diplômes obtenus au Québec sont validés en France.

Démarches à suivre

Les dossiers sont à retirer, dès le début de l'année universitaire, auprès de :

Ingolf Diener (diener.ingolf@neuf.fr)
Claire Lévy-Vroeland (clevyvro@u-paris10.fr)

Les dossiers se font généralement en L2 pour un départ en L3 et en L3 pour un départ en M1. La durée du séjour est généralement d'un semestre.

Il appartient aux candidats de se renseigner sur le site internet du (ou des) université(s) envisagée(s) et de construire leur programme d'étude en prenant le conseil des enseignants nommés ci-dessus.

4. Formalités d'inscription

4.1. Pré-inscriptions et inscriptions dans les EC de sociologie

Après avoir choisi leurs EC sur l'emploi du temps, les étudiants doivent procéder à une pré-inscription par internet. Chaque EC est identifié par un code informatique. Cette pré-inscription ne constitue qu'une réservation de place dans un EC.

L'inscription définitive a lieu auprès de l'enseignant lors de la première séance de cours.

Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiants qui n'ont pas procédé à une pré-inscription par internet peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi.

→ Pour le premier semestre de l'année 2006-2007, les dates retenues pour la pré-inscription sont les 3 et 4 octobre 2006.

→ Pour le second semestre de l'année 2006-2007, les dates retenues seront indiquées en temps utile sur les panneaux d'affichage.

4.2. Formalités administratives auprès du secrétariat

Les étudiants doivent se présenter au secrétariat **IMPERATIVEMENT AVANT FIN OCTOBRE** :

Bât. B - bureau 349 ou 349-bis - 3^e étage

pour remplir leurs dossiers d'inscription pédagogique (photo et enveloppe timbrée nécessaires) et pour faire tamponner leur carte d'étudiant. Les étudiants qui changent d'adresse ou de numéro de téléphone en cours d'année sont priés de communiquer leurs nouvelles coordonnées au secrétariat.

→ **Les certificats de scolarité et attestations diverses ne seront délivrés qu'aux étudiants ayant accompli ces formalités.**

5. Règles de scolarité concernant le contrôle des connaissances et la validation du cursus

Règles de scolarité votées par le CA du 24 mars 2006

- « ... La note attribuée à chaque étudiant dans un EC est de la responsabilité totale et exclusive de l'enseignant. Il est donc demandé à chacun d'effectuer personnellement la saisie de ses résultats d'EC ... » **(Note sur l'application de la rénovation pédagogique du 13 janvier 1994)**

- Les étudiants ont le droit sur leur demande et dans un délai raisonnable à la communication de leurs copies et à un entretien.

- ***Les modalités d'examens doivent garantir l'anonymat des épreuves écrites (art. 17 du décret du 9 avril 1997) mais pas celles du contrôle continu. (Réponse ministérielle)***

- Deux sessions de contrôle des connaissances sont obligatoirement proposées. L'intervalle entre les deux sessions est au moins de deux mois : en juin pour les EC du 1^{er} semestre, en septembre pour les EC du 2nd semestre. **(art. 29) (CA du 24 juin 2005)**

- Seuls les EC dont la note est inférieure à 10/20 peuvent être repassés à la 2nde session. La meilleure note des deux sessions est conservée pour le semestre. Si à l'issue de la 2nde session, l'étudiant n'a pas obtenu l'EC (note inférieure à 10/20 et non compensée dans l'UE), il doit se réinscrire en priorité à cet EC le semestre suivant (s'il est proposé). **(CA du 24 juin 2005)**

- Les modalités de contrôle des connaissances doivent être portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après la rentrée universitaire. **(article L. 613-1 du code de l'éducation)**

Modalités d'inscription aux EC et validation des EC

- Un EC n'est valable que pour le diplôme dans lequel l'étudiant est inscrit. Il ne peut être utilisé pour l'obtention de deux diplômes préparés en parallèle.

- Les éléments constitutifs (EC) et les unités d'enseignement (UE) sont définitivement acquis et capitalisables.

- Les ECTS affectés aux EC et/ou UE sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant a validé ces enseignements, y compris par compensation.

Pour le diplôme de licence

- Nécessité de s'inscrire aux EC en respectant la progression prévue dans les parcours organisés dans le diplôme de licence. **(art. 17 de l'arrêté du 23 avril 2002) (CA du 24 juin 2005)**

- Possibilité sur projet d'études de l'étudiant et après accord de l'équipe pédagogique, de s'inscrire à un nombre d'EC dont la valeur en ECTS est supérieure à 30, sans dépasser 50 ECTS par semestre. **(CA du 24 juin 2005)**

- La poursuite des études dans un nouveau semestre est possible pour tout étudiant :
- à qui il ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus
ou - à qui il ne manque au maximum que 30 ECTS sous réserve de l'accord du responsable de la formation. **(l'arrêté du 23 avril 2002) (CA du 24 juin 2005)**

- Le passage de L1 à L2 et de L2 à L3 peut intervenir à l'issue de chaque semestre (délivrance possible d'une nouvelle carte d'étudiant). **(CA du 24 juin 2005)**

Règles de la compensation

un EC est compensable à l'intérieur d'une UE (**art. 25 de l'arrêté du 23 avril 2002**)

une UE est compensable à l'intérieur d'un semestre (**art. 28 de l'arrêté du 23 avril 2002**)

En cas d'admission par validation des acquis :

- Les enseignements dont l'étudiant a été dispensé, ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une notation. Ils ne sont donc pas intégrés dans le calcul de la moyenne lors de la délivrance du diplôme. Les ECTS correspondants sont attribués.

- Les enseignements de pré-requis imposés à l'étudiant, sont validés conformément aux modalités de contrôle des connaissances relatives au diplôme de licence. Les ECTS correspondants ne sont pas attribués.

Dans le cadre du régime transitoire

Pour les étudiants titulaires d'un DEUG inscrits en licence 3^{ème} année (L3) en 2005/2006 :

Le diplôme de licence est délivré en cas d'obtention des 60 ECTS de L3 qui s'ajoutent au DEUG.

Pour l'attribution d'une mention, seule la moyenne des notes obtenues aux UE de la licence 3^{ème} année (L3) est effectuée.

Pour les étudiants inscrits en licence 3^{ème} année (L3) en 2005/2006 sans l'obtention de leur DEUG :

Le diplôme de licence est délivré sur la base de la concordance qui a été effectuée lors de la « reversion ». Les EC et UE obtenus avant le passage au nouveau régime sont intégrés dans le nouveau cursus.

Pour l'attribution d'une mention, une moyenne générale des notes obtenues aux UE de l'ensemble de la licence (L1, L2 et L3) est effectuée.

6. Délivrance des diplômes

6.1. Délivrance du diplôme de Licence de sociologie

Le diplôme de Licence est délivré à l'étudiant ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant 180 ECTS.

Pour obtenir leur diplôme, les étudiants doivent en faire la demande et remplir un formulaire disponible au secrétariat de licence.

➔ Les pièces à fournir, à l'appui de la demande, dépendent des cursus antérieurs des étudiants et seront précisées en annexe du formulaire de demande de diplôme.

6.2. Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie

Le diplôme de DEUG est délivré uniquement sur demande de l'étudiant ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

Pour obtenir leur diplôme, les étudiants doivent en faire la demande et remplir un formulaire disponible au secrétariat de licence.

➔ Les pièces à fournir, à l'appui de la demande, dépendent des cursus antérieurs des étudiants et seront précisées en annexe du formulaire de demande de diplôme.

7. Calendrier universitaire 2006-2007

<p>2nde session de contrôle des connaissances du 2nd semestre 2005/2006</p> <p>Période d'accueil et d'information</p> <p>Possibilité de cours intensifs</p> <p>Réunion des jurys de diplômés</p>	<p>du lundi 4 septembre au samedi 7 octobre 2006</p>
<p>Enseignements du 1^{er} semestre</p>	<p>du lundi 9 octobre au samedi 23 décembre 2006 (inclus)</p> <p><i>vacances de Noël Zone C : du 24 décembre 2006 au janvier 2007</i></p> <p>du lundi 8 janvier au samedi 21 janvier 2007 (inclus)</p> <p><i>13 semaines</i></p>
<p>Possibilité de rattrapage de cours, de semaine de révisions et d'examens</p> <p>Possibilité de cours intensifs</p> <p>Entretien-bilan et aide à la réussite</p> <p>Réunion des jurys de diplômés</p>	<p>du lundi 23 janvier au samedi 24 février 2007 (inclus)</p> <p><i>(Zone C 17/02/07 au 05/03/07)</i></p>
<p>Enseignements du 2nd semestre</p>	<p>du lundi 26 février au samedi 7 avril 2007 (inclus)</p> <p><i>vacances de printemps Zone C : dimanche 8 avril au dimanche 22 avril 2007</i></p> <p>du lundi 23 avril au samedi 9 juin 2007 (inclus)</p> <p><i>13 semaines</i></p>
<p>Possibilité de rattrapage de cours, de semaine de révisions et d'examens</p> <p>Possibilité de cours intensifs</p> <p>Entretien-bilan et aide à la réussite</p> <p>Réunion des jurys de diplômés</p>	<p>du lundi 11 juin au samedi 30 juin 2007 (inclus)</p> <p><i>vacances d'été : le mercredi 4 juillet 2007 (au soir)</i></p>
<p>Fermeture de l'Université : du samedi 28 juillet 2007 au dimanche 19 août 2007</p>	